



---

COMMUNE  
DE MAULEON-LICHARRE

## PLAN LOCAL D'URBANISME



Pièce 3 - ORIENTATION D'AMENAGEMENT

MARS 2005  
N° 1 14 5402

## SOMMAIRE

	Pages
<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>1</b>
<b>1. LA ZONE A URBANISER QUARTIER DU MOULIN .....</b>	<b>2</b>
<b>2. L'EXTENSION DU QUARTIER MENDI ALDE .....</b>	<b>3</b>
<b>3. L'EXTENSION DU QUARTIER AGUERRIA .....</b>	<b>4</b>

## INTRODUCTION

Les orientations d'aménagement sont facultatives. Elles permettent à la commune de préciser les conditions d'aménagement relatives à des quartiers ou à des secteurs à mettre en valeur, réhabiliter, restructurer ou aménager. Ces orientations peuvent, en cohérence avec le projet d'aménagement et de développement durable, prévoir les actions et opérations d'aménagement à mettre en œuvre, notamment pour mettre en valeur l'environnement, les paysages, les entrées de villes et le patrimoine, lutter contre l'insalubrité, permettre le renouvellement urbain et assurer le développement de la commune.

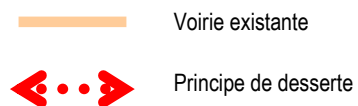
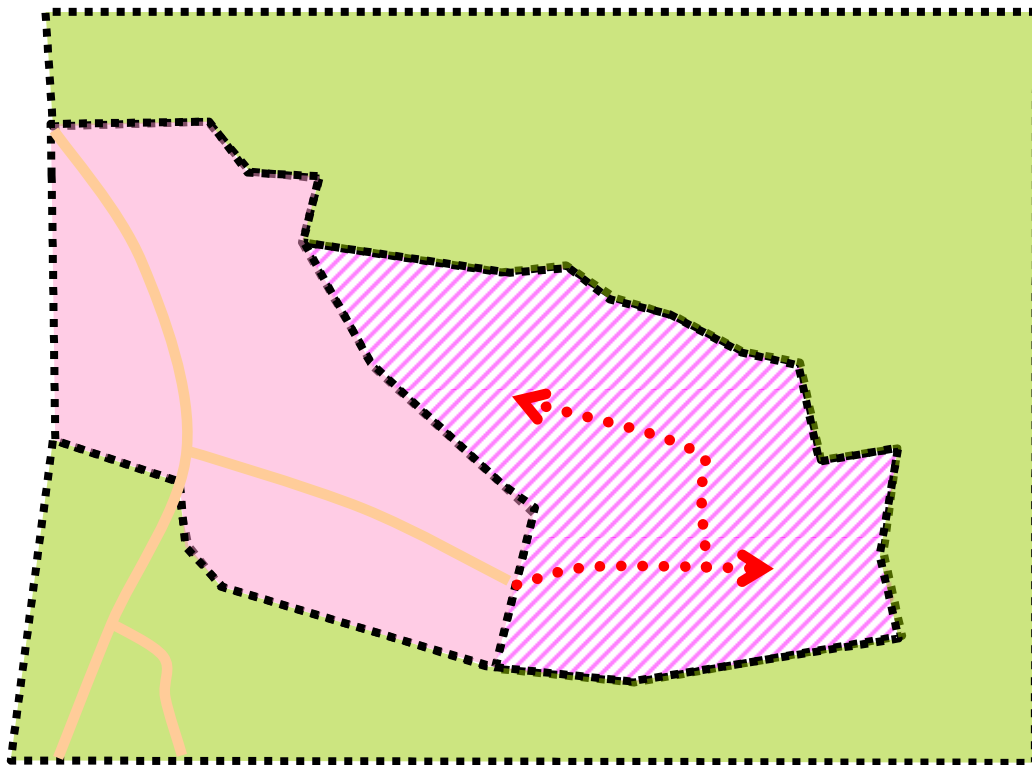
Pour la commune de Mauléon, ces orientations prendront la forme de schémas d'aménagement et préciseront les principales caractéristiques des voies et espaces publics dans certaines zones à urbaniser.

Les opérations de construction ou d'aménagement devront être compatibles avec les orientations d'aménagement, c'est-à-dire qu'elles doivent être respectées "dans l'esprit".

## 1. LA ZONE A URBANISER QUARTIER DU MOULIN

Cette zone classée en zone Ina au POS a été maintenue en zone à urbaniser.

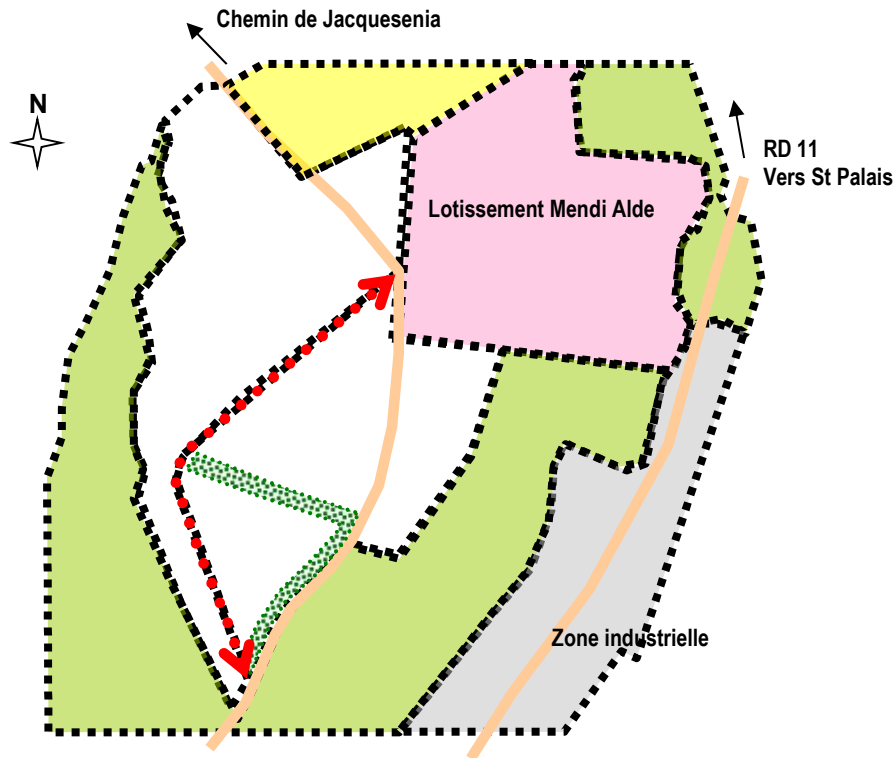
Un schéma de desserte interne à la zone a été défini. La zone sera constructible au fur et à mesure de la réalisation des équipements internes à la zone.

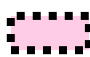
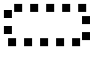
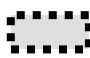







## 2. L'EXTENSION DU QUARTIER MENDI ALDE

L'objectif est de proposer, après extension du réseau d'assainissement, des zones à urbaniser à proximité du quartier Mendi Alde afin de renforcer ce quartier.

Il s'agit de promouvoir un développement urbain organisé en définissant des principes de desserte de la zone.



	Zone urbaine		Extension du quartier Mendi Alde
	Zone d'activité		Espace vert à créer ou à conserver
	Zone agricole		Voirie existante
	Zone naturelle		Principe de desserte

### 3. L'EXTENSION DU QUARTIER AGUERRIA

Il s'agit à la fois de conforter le quartier de Licharre et de créer une continuité urbaine avec le hameau existant.

L'urbanisation du secteur d'Aguerria doit être envisagée dans le cadre d'un schéma d'aménagement d'ensemble s'appuyant sur une voirie structurante et après extension du réseau collectif d'assainissement.

